

## Travailler avec un DEUG de Droit

Par **tarao**, le **17/06/2012** à **16:43**

Bonjour, je me suis renseigné et j'ai vu que ce qu'on appelait le DEUG de Droit (L2) servait surtout pour la poursuite d'étude en comparaison à un BTS ou un DUT. Mais existe-t-il des métiers accessible avec ce diplôme, je sais qu'il y a greffier mais si vous en connaissez d'autres.  
Merci d'avance.

Par **Candice54**, le **17/06/2012** à **19:03**

Edit : je viens de voir ceci : *Depuis l'application de la réforme LMD (2003 à 2006 selon les universités), le DEUG est un diplôme intermédiaire de la Licence. Il est délivré si les 4 premiers semestres (sur 6) sont validés.*

*Les domaines et programmes ne sont plus fixés nationalement, mais les universités ont souvent repris les intitulés déjà existants.*

Je ne le savais même pas ^^ Apparemment l'utilité est de poursuivre sur une L3 professionnalisante ou une entrée en licence IUP/IEP (immobilier, droit social etc...) ou en école d'immo ou de commerce. Ce n'est pas réellement sortir du cursus, c'est plus une passerelle pour raccourcir un peu le temps d'étude; comme tu l'avais fait remarquer.

Voici un lien qui pourrait te donner des idées :

[http://www.studyrama.com/formations/filieres/universite/que-faire-apres-une-licence-2-de-droit.html?id\\_article=6165](http://www.studyrama.com/formations/filieres/universite/que-faire-apres-une-licence-2-de-droit.html?id_article=6165)

Par **Yn**, le **18/06/2012** à **14:08**

Il me semble que le concours de greffier se passe après la L3. A vérifier.